

Les conférences du 1^{er} trimestre

Jeudi 12 septembre 2024 à La Grand'Croix :

Assemblée Générale

Mardi 24 septembre à La Grand'Croix :

Gisèle Halimi, la condition féminine, la contraception, l'avortement.

Gisèle Halimi (1927-2021) est connue à plusieurs titres. Née en Tunisie dans une famille modeste, elle part à 17 ans en France pour faire des études et obtient son diplôme d'avocate en 1949. Elle s'engage quelques temps plus tard dans la défense des militants du FLN en pleine guerre d'Algérie, où elle prend la défense d'une jeune algérienne Djamilia Boupacha, victime de viol et de tortures qui sera finalement graciée en 1962.

Militante infatigable de la cause des femmes, Gisèle Halimi défend, en 1972 au tribunal de Bobigny, une jeune fille inculpée pour un avortement, lors d'un procès qui va ouvrir la voie à la loi de 1974 autorisant l'IVG.

Elle continuera par la suite à lutter contre le viol lors d'un procès à Aix en Provence où elle défend des jeunes touristes violées par des hommes qui seront lourdement condamnés.

Gisèle Halimi poursuit ensuite son militantisme sur d'autres terrains, députée de l'Isère en 1981, ambassadrice de la France à l'Unesco, tout en s'engageant dans la mobilisation pour la parité entre hommes et femmes dans le champ politique (la loi sur la parité est votée en 2000).

Le féminisme de Gisèle Halimi est sans doute né d'une révolte précoce chez la petite tunisienne qui n'acceptait pas de devoir servir ses frères et qui, à 16 ans a refusé un mariage arrangé avec un homme beaucoup plus âgé qu'elle.

Sa devise était : *"Ma liberté pour servir les autres, la justice a été longtemps la grande affaire de ma vie"*



Mme Mathilde DUBESSET agrégée d'histoire, maîtresse de conférences à Sciences Po Grenoble Retraitée

Jeudi 3 octobre à Cellieu :

Un "trio infernal" de la Collaboration et de la répression (1942-1944)

:

Les hommes et les femmes inculpés de « trahison » et d'« intelligence avec l'ennemi » à la Libération vont être traduits devant une juridiction d'exception : la Cour de justice. Dans le ressort de la Cour d'Appel de Lyon, nous trouvons une section de la Loire (Saint-Étienne) et une section du Rhône (Lyon). Parmi les nombreux procès qui se déroulent entre novembre 1944 et janvier 1951, nous relevons celui de Louis Meusburger, un Stéphanois, et de son complice Robert Le Berquier, un Normand. Les deux hommes agissent sous les ordres de Heinz Eckert, un membre de l'Abwehr. Ce trio est responsable de l'arrestation de plusieurs dizaines de résistants, dont Dora Rivière, Violette Maurice, Nelly Gorce, Germaine Jouve, l'abbé Ploton... Après quatre jours de procès, les deux Français sont condamnés à la peine de mort et exécutés. Quant à l'Allemand, lui aussi condamné à mort en décembre 1950, il échappe à l'exécution et rentre dans son pays en 1956.



M. Jacky NARDOUX, Professeur d'Histoire à la retraite.

Mardi 15 octobre à L'Herme

Tango et bandonéon

A la découverte de la musique tango et de son instrument emblématique, le bandonéon. Né dans les bas-fonds de la région de Buenos Aires, le tango gagnera ses lettres de noblesses en Europe dès les années 1910. A Paris, on assiste à une véritable tango-mania : on se presse du matin au soir et du soir au matin pour écouter et danser le tango dans les cabarets de la capitale.

M. Jean Marie GARDETTE, Violoniste, musicologue.



Mardi 5 novembre à La Grand'Croix :

L'Évolution : le(s) message(s) des fossiles

Depuis plus de 3,5 milliards d'années, l'évolution des êtres vivants-tout à la fois fait d'observation et d'expérimentation, d'une part, et théorie scientifique reliant l'ensemble de ces faits en un système explicatif parcimonieux, cohérent et réfutable, d'autre part-a laissé un très grand nombre de traces conservées au sein des couches géologiques. Ainsi les fossiles se présentent à nous comme autant de témoins de cette longue évolution. Mais témoigner n'est pas pour autant expliquer.

De fait, que nous apprennent les fossiles quant à l'histoire évolutive de la vie sur Terre ?

M. Gilles ESCARGUEL, Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés, Université Claude Bernard Lyon 1.



Jeudi 14 novembre à Cellieu

Cafés et chocolats à SAINT ÉTIENNE

Saint-Etienne est une ville emblématique du chocolat avec une soixantaine de chocolateries présentes sur notre territoire au fil du temps. Venez redécouvrir l'histoire du chocolat depuis ses origines ainsi que celle des principales fabriques stéphanoises. Le chocolat est souvent associé au café. Saint-Etienne a été le lieu emblématique de création de moulin à café dès le XVIIIème siècle et a connu de nombreux torrificateurs, dont certains sont encore en activité aujourd'hui comme Chauvet, Rival ou Chapuis.

Mme Muriel DEMIRTJIS, Diplômée en Histoire de l'Art. Enseignante.



Mardi 26 novembre à L'Herme

L'économie circulaire, développement durable : un levier pour diminuer l'empreinte carbone

Depuis 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte considère l'économie circulaire comme l'un des piliers du développement durable, mais que se cache-t-il derrière ce concept dont l'objectif est d'abolir la notion de déchet ? L'économie circulaire est un modèle économique qui considère notre société et ses habitudes de consommation de façon systémique. Dans ce système économique, les matériaux ne deviennent jamais des déchets et la nature est régénérée. Loin du « Fabriquer - Utiliser - Jeter » les produits et les matériaux sont maintenus en circulation par le biais de processus tels que l'entretien, la réutilisation, la remise à neuf, la remanufacture, le recyclage et le compostage. En 2023 la « Circle Economy Foundation » estime que seul 7.2% des matériaux sont utilisés de manière circulaire.

Mme Fanny BLACHE Gérante de société et consultante en communication en free-lance.



Jeudi 5 décembre à L'Homme

Le conflit Palestine/Israël

Après avoir retracé les grandes lignes historiques du conflit entre Palestiniens et Israéliens (XIX^{ème} siècle-années 80), il sera abordé les différentes étapes du processus de paix durant les années 90/2000 et son échec à partir des années 2007/008 en finissant par centrer le propos sur l'actualité (guerre de Gaza de 2023-2024 notamment).

Il s'agira principalement d'une approche empruntant à la science politique et aux relations internationales.



M. Raphaël PORTELLA Enseignant chercheur en science politique

Mardi 17 décembre à Saint Martin la Plaine

Les enjeux énergétiques et climatiques :

état des lieux des énergies dites nouvelles.

La COP 21 de 2015 semble loin, mais les enjeux qu'elle a mis en lumière sont de plus en plus pressants. Cette conférence sera l'occasion de revoir les fondamentaux sur les gaz à effet de serre et les problématiques associées :

- Réchauffement climatique

Le réchauffement climatique est principalement causé par les émissions de gaz à effet de serre (GES), telles que le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). Ces gaz piègent la chaleur dans l'atmosphère, entraînant une augmentation des températures globales. Cette hausse des températures a des impacts multiples, incluant

- Fonte des glaciers et élévation du niveau des mers

- Augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes, sécheresses, inondations)

- Perturbations des écosystèmes et extinction d'espèces

- Impacts sur la santé humaine et les activités économiques

- Contraction des approvisionnements énergétiques en Europe

L'Europe fait face à des défis croissants en matière de sécurité énergétique. Les tensions géopolitiques, les dépendances aux importations de combustibles fossiles, et la nécessité de transitionner vers des sources d'énergie plus durables accentuent ces défis. Les points clés incluent :

- Réduction des réserves de combustibles fossiles

- Vulnérabilité aux interruptions d'approvisionnement

- Nécessité de diversification des sources d'énergie

- Incidence sur l'économie et stratégie nationale bas carbone

La transition vers une économie bas carbone nécessite des transformations profondes et des investissements significatifs. Les enjeux économiques incluent :

- Développement de nouvelles technologies et infrastructures énergétiques

- Politiques incitatives pour encourager les entreprises à réduire leur empreinte carbone

- Coûts d'adaptation aux impacts du changement climatique

- Atteindre la neutralité carbone en 2050 : qu'est-ce que cela signifie ?

La neutralité carbone, ou "zéro émission nette", signifie que toutes les émissions de GES produites sont équilibrées par des mesures d'élimination équivalentes, telles que la reforestation ou la capture et stockage du carbone (CSC). Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de :

- Réduire drastiquement les émissions de GES dans tous les secteurs (énergie, transport, industrie, agriculture)

- Investir massivement dans les énergies renouvelables et les technologies de capture du carbone

- Promouvoir l'efficacité énergétique et l'économie circulaire

- Les énergies renouvelables dites nouvelles pourront-elles nous aider à relever tous ces défis ?
Les énergies renouvelables "nouvelles" comprennent des technologies émergentes et innovantes telles que :

- Énergie solaire : Améliorations dans les panneaux solaires photovoltaïques, solaire thermique concentrée, et technologies hybrides.

- Énergie éolienne : Éoliennes offshore flottantes, éoliennes à haute altitude.

- Bioénergie : Biocarburants avancés, biométhane, technologies de conversion des déchets en énergie.

- Hydrogène vert : Production d'hydrogène par électrolyse de l'eau utilisant des énergies renouvelables.

- Énergie marine : Énergie des vagues, marémotrice, courants marins.

Ces technologies ont-elles le potentiel de jouer un rôle crucial dans la transition énergétique ? Elles permettent de diversifier le mix énergétique, de réduire la dépendance aux énergies fossiles, et de diminuer les émissions de GES. Cependant, des défis subsistent, tels que les coûts élevés, les besoins en infrastructures, et les questions de stockage et d'intégration au réseau.

En conclusion, bien que la route vers la neutralité carbone soit semée d'embûches, les énergies renouvelables nouvelles peuvent offrir des solutions pour relever les défis énergétiques et climatiques actuels. Sont-elles seulement un pilier parmi d'autres pour atteindre la neutralité ?



M. Jean Édouard TURC Maître de conférences